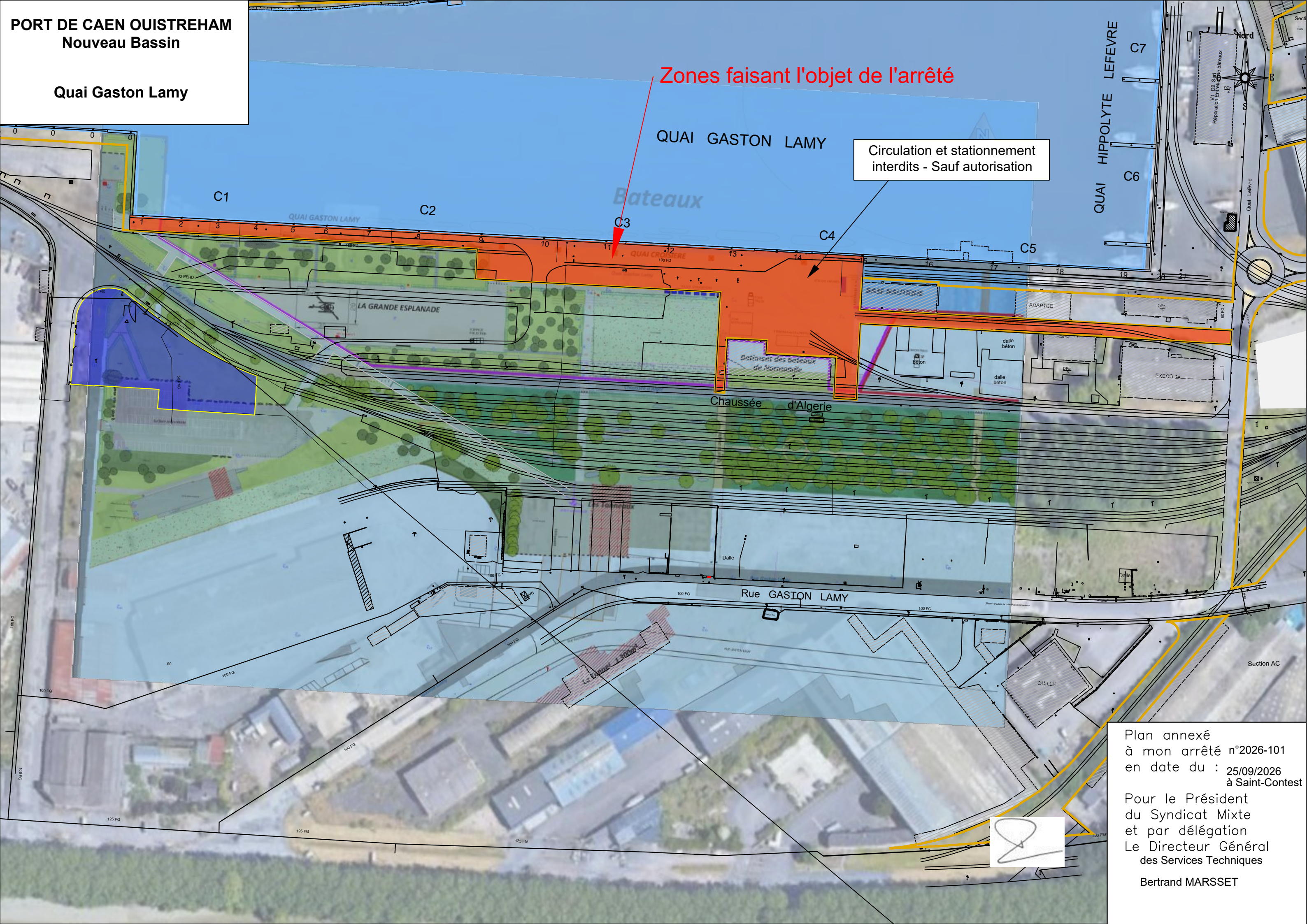




PORT DE CAEN OUISTREHAM
Nouveau Bassin

Quai Gaston Lamy

Zones faisant l'objet de l'arrêté

Circulation et stationnement
interdits - Sauf autorisation

Plan annexé
à mon arrêté n°2026-101
en date du : 25/09/2026
à Saint-Contest

Pour le Président
du Syndicat Mixte
et par délégation
Le Directeur Général
des Services Techniques

Bertrand MARSSET